

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carcassonne, le 27 mars 2024

Sécheresse dans l'Aude

Malgré les récentes pluies, l'hydrologie départementale reste très dégradée

Alors que nous sommes en pleine période hivernale, l'hydrologie départementale reste très dégradée sur les secteurs de la Berre et de l'Orbieu, qui restent à des valeurs correspondant à une sécheresse plus que centennale. Cette situation a conduit le préfet de l'Aude à prolonger les restrictions sur cette partie du territoire dans le cadre d'un nouvel arrêté sécheresse.

Les pluies du mois de février ont permis une amélioration sur les cours d'eaux de l'ouest du département et une reconstitution des réserves contenues dans les barrages de la Montagne Noire. Elles restent encore trop faibles pour la saison et n'ont toujours pas permis d'engager une recharge efficace des nappes. L'efficacité des pluies annoncées ces prochaines semaines sera donc primordiale, dans un contexte de redémarrage de la végétation.

Les économies d'eau présentent donc toujours un enjeu crucial pour la préservation des milieux aquatiques et des nappes associées. La situation restera suivie de très près dans les prochaines semaines compte tenu de la fragilité de la ressource. Le préfet de l'Aude invite chacun, dans ce contexte, à la plus grande exemplarité et sobriété dans les usages de l'eau.

Les mesures de restriction sont consultables sur le site internet suivant :



[https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Eau/
Gestion-Etiage-Secheresse/Arrete-prefectoral-de-restriction-en-
vigueur/](https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Eau/Gestion-Etiage-Secheresse/Arrete-prefectoral-de-restriction-en-vigueur/)